



## Réserves prouvées, probables, ultimes

Les réserves prouvées d'une ressource terrestre sont celles dont on est sûr, car les gisements sont déjà découverts et leur potentiel évalué. Les réserves probables sont estimées à partir des réserves prouvées et de l'estimation de la probabilité d'en trouver ailleurs.

Les notions de réserve prouvée et probable sont toujours liées à un coût d'extraction maximal admissible. Ainsi au fur et à mesure que les réserves s'épuisent, le prix de la ressource augmente. Il s'en suit que le coût maximal admissible de son extraction s'élève aussi. Du coup, les réserves prouvées et probables augmentent.

Les réserves ultimes correspondent à la totalité de la ressource estimée, indépendamment de toute considération économique de son extraction. Sans même parler de coût monétaire, une grande partie des ressources énergétiques ultimes demanderait plus d'énergie à être extraites qu'elle n'en produirait par la suite.

Il faut savoir par ailleurs que la comptabilisation des réserves prouvées et probables d'une ressource est effectuée en général par des organismes internationaux (comme L'Agence internationale de l'énergie), mais que les informations proviennent souvent des sociétés d'exploitation des ressources. Celles-ci ont parfois intérêt à surestimer les ressources dont elles sont propriétaires car cela accroît l'actif de leur bilan et leur valeur boursière... C'est ainsi que l'Institut français du pétrole considère que le chiffre souvent avancé de 230 MTEP de réserves prouvées de pétrole dans le monde est surestimé et propose de retenir celui de 170 MTEP.